

Léz. Infos

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Juin 2021 - n° 55



Sècheresse-inondation-gelée-covid, l'agriculture régulièrement sinistrée. Pourtant ils se sont battus les agriculteurs et ici principalement les viticulteurs. Mais rien n'était suffisamment efficace face à ce nouvel aléa climatique dévastateur.

Dans la nuit du 6 au 7 avril, la gelée exceptionnelle, un triste record depuis 1956, a décimé le vignoble.

Les indispensables solidarités humaines, sociales et économiques s'engagent au sein des collectivités car les pertes de récoltes sont estimées jusqu'à 80%. Il faudra attendre la vendange pour une évaluation précise.

Le 23 avril une rencontre en mairie a réuni les principaux exploitants sur la commune. Les dispositifs actuels de soutien ne sont plus adaptés aux conséquences du changement climatique. Une réforme structurelle est attendue.

Localement, le projet de requalification de l'aire de remplissage des pulvérisateurs doit permettre de contrôler l'utilisation de l'équipement et d'en proposer l'accès aux agriculteurs des communes voisines. Ces études sont en cours.

Séance exceptionnelle du conseil municipal le 16 avril. Le compte de gestion 2020 de la commune et ses principaux indicateurs financiers ont été exposés publiquement aux élus par monsieur le Trésorier à la Direction des finances publiques d'Agde.

Les comptes administratifs ont été expliqués par notre collègue Mme Caroline SARNIGUET. Maintenant approuvés, ces documents sont publics et donc consultables en mairie.

J'ai présenté le budget primitif 2021 détaillé qui allie les objectifs de stabilité fiscale, de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et qui impulse une forte dynamique d'investissements.

Au terme d'un court débat minimaliste avec les 3 élus de l'opposition, le cap est fixé, la feuille de route adoptée puisque le budget a été approuvé en section de fonctionnement à la quasi-unanimité (une seule voix contre sur 3 chapitres de dépenses) et à l'unanimité pour la section d'investissement.

Printemps et déconfinement préfigurent des jours meilleurs pour chacun d'entre nous si nous abordons cette prochaine étape en responsabilité collective.

Dans cette perspective, nous nous préparons pour vous proposer un été animé.

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan la Cèbe
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée.

DATES À RETENIR **sous réserve de l'évolution des** **contraintes sanitaires :**

14 juin : Conseil Municipal

20 juin : 1^{er} tour des élections
départementales et régionales

26 juin : Fête de l'École

27 juin : 2nd tour des élections
départementales et régionales

3 juillet : Foire de l'Oignon Doux

13 juillet : Repas Républicain



Léz. Infos Juin 2021 N° 55

Lézignan la Cèbe

Tél. : 04 67 98 13 68

www.mairie-lezignan-la-cebe.fr

Dans le cadre des mesures sanitaires, la réunion du conseil municipal initialement prévue le 9 avril a été reportée au 16 avril. Compte tenu du couvre-feu la séance a marqué une première dans la vie de la cité : le conseil était diffusé en direct sur la page Facebook de la commune. Malgré nos précautions, cette première diffusion a été perturbée de quelques dysfonctionnements techniques. 15 délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour dont l'examen des comptes 2020 de la commune et les prévisions budgétaires pour 2021.

➔ Remplacement de membres des commissions thématiques :

Consécutivement à la démission d'un élu et à la demande de certains conseillers, il a été procédé au renouvellement par élections de membres représentant la commune auprès d'instances extérieures et des commissions municipales. Après ces votes la nouvelle composition des commissions est la suivante :

Commission n° 1 : URBANISME – TRAVAUX

- Fabrice MAURRAS
- Béatrice OLLIER
- Marc SICARD

Commission n° 2 : FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE

- Béatrice OLLIER
- Caroline SARNIGUET
- Christophe GAL

Commission n° 3 : AFFAIRES SCOLAIRES – ACTIVITES JEUNESSE

- David CARON
- Catherine COLIN
- Jacqueline ASTRUC

Commission n° 4 : CADRE DE VIE

- Nicolas BRIL
- Laurent JALICOT
- Marc SICARD

Commission n° 5 : VIVRE ENSEMBLE

- Léa FRANCO
- Cristel CLAUSSON
- Christophe GAL

Au syndicat Hérault Énergies, c'est M. Fabrice MAURRAS qui représentera la commune et M. Laurent JALICOT siègera au SIVOM Pays de Pézenas.

Mme Patricia ROUAT est élue pour siéger au conseil d'administration du CCAS.

➔ Création d'une nouvelle commission thématique :

Une 6^e commission thématique a été créée. Il s'agit de la Commission de gestion et de suivi des logements communaux. Elle sera chargée de l'attribution des logements communaux ainsi que du suivi des locataires.

Les membres élus sont : Mme Patricia ROUAT, Mme Béatrice OLLIER, M. Romain FERRERES. Le groupe minoritaire n'a pas présenté de candidat.

➔ Modification du tableau des effectifs :

La pérennisation d'un emploi a nécessité la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet au sein des effectifs de la commune.

➔ **Délégation de pouvoir au maire : signature d'une promesse de bail :**

Dans le cadre du programme de transition énergétique, la Commune souhaite favoriser le développement des énergies renouvelables.

Avec la société NEOEN, partenaire de ce projet ainsi que des propriétaires privés (CTSO et la société Pierre CHARON), des parcelles ont été identifiées localisées dans le lobe sud de l'ancienne carrière de basalte au lieu-dit Le Causse. Le conseil municipal a approuvé le principe d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur une surface maximale pour les panneaux solaires d'environ 15 hectares (avec une tolérance de 10% en plus ou en moins). La signature d'une promesse de bail contractualisera les relations entre la commune et la société NEOEN pendant cette phase de projet ainsi que ses principales conditions si le projet aboutit.

➔ **Plan Local d'Urbanisme : projet de modification n° 2**

Une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est rendue nécessaire pour mettre en compatibilité le PLU avec le projet de centrale photovoltaïque. Le Conseil a validé la mise en œuvre de la procédure de modification simplifiée du PLU, intégralement prise en charge par la société NEOEN.

➔ **Demandes de subventions d'État 2021 :**

• **Demande d'aide vidéo protection entrées de village**

Le Conseil a approuvé l'opération de mise en place d'un système de vidéosurveillance passif en entrée et sortie de village (route de Cabrières et chemin du Guillaumont). Une subvention est demandée dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021.

• **Demande d'aide Aménagement RD609 Avenue Wladimir d'Ormesson – Phase II**

Le Conseil approuve la phase 3 de l'opération de requalification effectuée sur cette avenue et sollicite la subvention la plus large possible dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021.

➔ **Observatoire Intercommunal de la Délinquance :**

Signature de la convention de cartographie et d'analyse de la délinquance

Dans la continuité de l'adhésion à la Maison de la Justice et du Droit, le Conseil a validé la participation de la commune à l'Observatoire Intercommunal de la Délinquance.

Une convention encadrant cette participation sera signée avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Commission Sécurité Cadre de Vie

Campagne de salubrité

Sur plusieurs secteurs du village, la population de pigeons est en constante augmentation. À la demande de nombreux administrés nous avons commandé une campagne de réduction de ces nuisibles. En surnombre, les pigeons provoquent d'importantes salissures des espaces publics à proximité des habitations et de l'école. Ils sont porteurs de différentes maladies qui peuvent se transmettre à l'homme. Après consultation de plusieurs organismes spécialisés, la chasse se fera selon deux modes d'interventions (pièges en cœur du village et tirs à la cave coopérative). Ce sont des entreprises agréées et l'association des piégeurs agréée de l'Hérault qui interviendront. En complément, pour éviter la propagation de pigeons, la municipalité invite les habitants à bien fermer les combles de leurs maisons et, si besoin, installer des grillages. Il est rappelé qu'il est interdit de donner à manger aux pigeons.

Vivre Ensemble

Avec l'arrivée des beaux jours, chacun s'affaire à agrémenter son environnement et c'est bien normal. Si l'entretien du jardin, son embellissement ou les travaux de bricolage passent par le bruit de la tondeuse, de la tronçonneuse ou tout autre outil bruyant, respectons les heures fixées suivant l'arrêté préfectoral numéro 90.1.1218 de lutte contre le bruit.

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

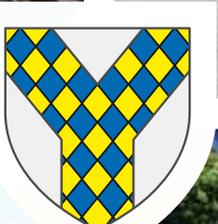


Les commémorations de début d'année se sont déroulées dans le cadre des contraintes sanitaires. Ainsi seuls quelques Lézignanais ont pu se joindre au maire, aux élus et aux représentants des associations d'anciens combattants.

19 MARS, fin des combats en Algérie.



8 MAI, Armistice 1945.



Le Budget Primitif 2021 a été préparé par la Commission des Finances lors de sa réunion du 29 mars 2021. L'élu référent pour le groupe minoritaire n'a pas participé à la réunion et n'a exprimé aucune sollicitation.

Les principaux engagements de notre gestion des finances communales intègrent la :

- Stabilité des taux de la fiscalité pour la part communale (inchangés depuis 2011),
- Maîtrise des dépenses de salaires (variation 1,46% évolution des rémunérations et des carrières incluse),
- Préservation de notre capacité d'autofinancement,
- Gestion dynamique des biens et équipements utiles à la collectivité,
- Opportunités de subventions notamment liées au plan de relance économique du gouvernement et d'emprunts à des taux particulièrement faibles.

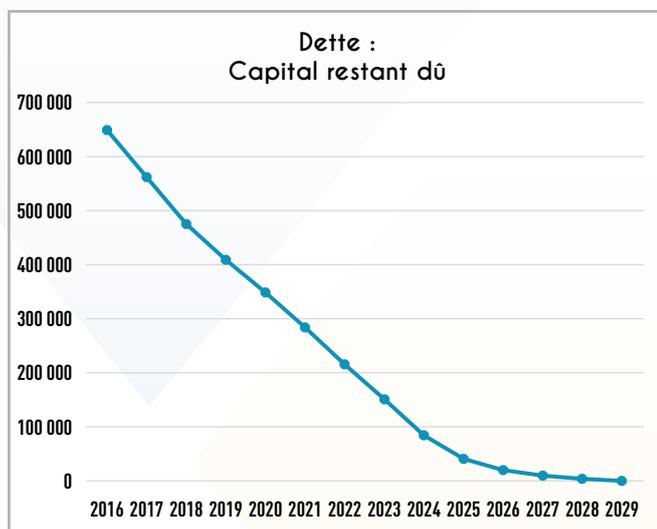
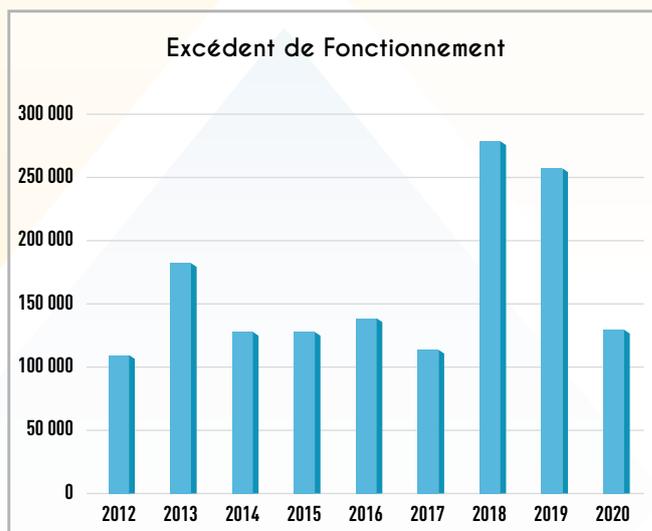
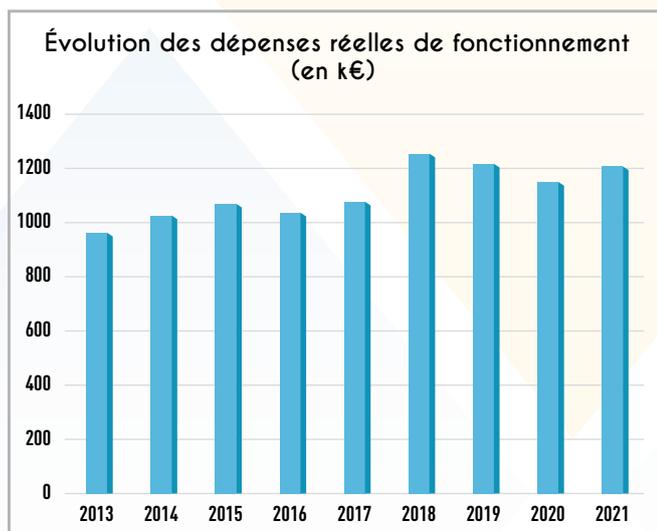
L'équilibre du Budget Primitif 2021 qui a été voté s'élève à :

- Section de fonctionnement : 1 414 062,50 €
- Section d'investissement : 2 540 646,00 €

Les deux principaux projets d'investissement concernent :

- La construction d'un Centre Technique Municipal, (acquisition terrain + construction + aménagement de l'accès à la zone d'activités) 1,305M €.
- La requalification de la RD609 - Avenue Wladimir d'Ormesson 3^e et dernière tranche (liaison de la place des templiers à l'avenue de la gare) 306 000 € (hors réseaux d'eaux).

Principaux indicateurs des finances de la commune :



Montant en €/habitant* pour la strate de référence**

	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION	NATIONAL
Ressources fiscales	542	486	469	451
Dotations et participations	146	236	241	205
Ventes et autres produits non financiers	91	80	116	94
Produits réels financiers	0	0	0	1
Produits réels exceptionnels	3	10	10	9

* Repères 2020, en €/habitant (source DGFIP)

** Strate de référence : communes de 500 à 2000 habitants (population Lézignan-la-Cèbe : 1574)

Commission Travaux

Des réalisations pour améliorer les activités des associations

Les anciens vestiaires du stade ont été mis à disposition de l'association des chasseurs. Ils ont été transformés pour servir de club house et de salle de dépeçage du gros gibier.

Bilan financier de l'opération :

• Coût prévisionnel des travaux :	7 868,27 €
• Coût réel des travaux :	8 331,04 €
• Financement Conseil Départemental de l'Hérault :	5 200,00 €
• Reste à charge Commune :	3 131,04 €



Le boulodrome a fait peau neuve avec l'intervention des entreprises :

- TPSO pour la surface de jeu, • Vivre en bois pour la palissade et les bordures,
- Sanchis pour l'éclairage, • Comat et Valco pour les bancs,
- Guitard pour l'installation de la palissade, des bordures et des bancs.

Bilan financier de l'opération :

• Coût prévisionnel des travaux :	44 000,00 €
• Coût réel des travaux :	43 845,51 €
• Financement Conseil Départemental de l'Hérault :	29 230,34 €
• Reste à charge Commune :	14 615,17 €



Les chantiers qui démarrent

Réfection de la voirie du chemin du Guillaumont le long de la voie ferrée jusqu'à la limite de commune avec Pézenas (Bureaux et ateliers de l'entreprise TPSO). Cette voie sera réservée à la circulation en sens unique dans le sens village vers la RD609.

L'avenue Achille Levère sera réservée à la circulation en sens unique depuis la RD609 jusqu'à la rue des jardins. Des emplacements de stationnement seront matérialisés par marquages au sol.

Aménagement du parvis de l'église du 24 mai au 30 juin. Préparation du sol en régie municipale. Aménagements de l'espace par l'entreprise ARNOULD.

Place Croix de la Mission

La municipalité envisage d'engager sur plusieurs années un projet de requalification du cœur de village. Cela concerne l'aménagement de l'espace public et la réhabilitation de bâtiments très vétustes.

La place Croix de la Mission est la principale entrée vers le centre ancien du village, elle est dans le périmètre de requalification prévu.

Une parcelle de terrain privée de 64m² a été acquise par la commune.

Cet espace est en cours d'adaptations. Les travaux de terrassements pour mise à niveau du sol avec la place ont été réalisés principalement en régie par les agents de nos services techniques.

Nous regroupons en ce lieu le point de collecte des déchets ménagers actuellement situé en entrée du chemin de la plaine.

L'amélioration des points de collectes des déchets ménagers est engagée sur l'ensemble du village par un groupe de travail de l'équipe municipale en collaboration avec les responsables du SICTOM.

D'autres actions sont en cours d'étude.

Projet en cours d'évaluation - concertation

Le chemin de Caux est la voie communale la plus longue, la plus large, la plus empruntée pour tous les modes de déplacements. Elle est devenue une artère de transit entre les communes à l'ouest du village (Caux, Nizas) et la direction de l'A75.

Les règles du code de la route y sont trop régulièrement bafouées, non-respect des stop, vitesse excessive, stationnement dangereux, etc...

À la suite de l'aménagement de places de stationnement en bordure de la résidence Les Moulières, un groupe d'élus étudie les possibilités pour structurer les diverses utilisations avec pour objectif d'améliorer la sécurité de tous les usagers.

Vous souhaitez nous transmettre vos suggestions, être informés plus en détail de ce projet, veuillez adresser un courrier en mairie ou un email à consultation@lezignanlacebe.fr



Du concret pour les Associations

Les Présidents d'associations bénéficiant de locaux communaux ont pu signer une convention avec la commune afin de leur assurer la jouissance des locaux en toute légalité et le respect de la loi qui impose la transparence de la gestion publique.

C'est dans les locaux de la mairie que le 24 mars, M. Fabrice MAURRAS, 1^{er} Adjoint, a reçu :



- M. Yvon IZARD pour le Bel Age Lézignanais,
- M. Lionel ADELL pour Les Amis de l'Ecole,
- M. Eric GARCIA pour les Chasseurs Réunis,
- M. David OCCHIUZZI pour la Cèba Pétanque,
- M. Romain FERRERES pour la SAL,
- M. Alain MALAFOSSE pour la Cèbe Totémique,



Afin de formaliser la signature de ce document, le Conseil Municipal, en sa séance du 16 avril 2021, a décidé des subventions à attribuer aux associations. Ces dernières bénéficient donc pour 2021 (sous réserve de communiquer les justificatifs financiers) des attributions suivantes :

LES AMIS DE L'ÉCOLE	1 000€	GYM À LEZE	550€
LES AMIS D'ALONZO	250€	GYMNASTIQUE FÉMININE	550€
CRÉATION D'ARTS PLASTIQUES	350€	LIGUE CONTRE LE CANCER	350€
LES CHASSEURS RÉUNIS	500€	LA CÉBA PÉTANQUE	700€
BEL ÂGE LÉZIGNANAIS	800€	LES PRODUCTEURS D'OIGNONS	1 000€
ENTENTE SPORTIVE CŒUR HÉRAULT	4 500€	SOCIÉTÉ D'ANIMATION LÉZIGNANNAISE	400€
FNACA	350€	LES RESTOS DU CŒUR	1 500€
FOYER RURAL	700€	LA CÈBE TOTÉMIQUE	700€
UNAPEI (Association Centre Hérault – Pézenas)		350€	

Gymnastique Féminine

Le mercredi 31 mars la reprise de la danse a pu se faire en extérieur devant la salle polyvalente côté école pour le plus grand plaisir des élèves et de Laura, leur professeure.



Comme annoncé lors du précédent Lez'infos, par l'intermédiaire de la commission jeunesse et culture, Mme Patricia ROUAT et M. Damien FOURESTIER, le projet « art urbain » à l'école communale « la salsepareille » s'est déroulé du 8 au 19 mars. Organisé en 2 parties et sur 2 murs différents. La première semaine du 8 au 12 mars, c'est sous la responsabilité de l'artiste ADEC, assisté par notre artiste local Léo POUILLON, que les élèves de CP jusqu'au CM2 ont participé à l'élaboration d'une fresque sur le thème de « la nature vivante ».

Ils ont peint le fond, réalisé des pochoirs de feuilles, dessiné des maisons et leurs contours pour un rendu final qui a donné naissance à un arbre majestueux entouré d'animaux féeriques. Même Léo a pu mettre sa touche personnelle en peignant le nom de l'école.

La 2^e semaine du 15 au 19 mars, ce sont les élèves de maternelle qui ont pu s'en donner à cœur joie sous les ordres de SPEL. Ils ont donc redonné vie au muret qui sépare les 2 cours de récréation autour d'une œuvre sur le thème « des formes géométriques ». Le rendu est différent de l'autre œuvre mais tout aussi réussi.

Les enseignants, le personnel de l'école, les élèves ont apprécié ce bol d'air dans une période délicate et où tout projet amène un vent de fraîcheur. Pour cela, nous n'oublierons pas de remercier à nouveau tous les acteurs qui ont contribué à le rendre possible : de l'association Line up aux artistes ainsi qu'à nos 2 associations locales « les amis des écoles » et « le foyer rural », en passant par nos photographes et toutes les personnes ayant amené leur aide, un grand MERCI.

Zoom sur l'artiste local

Peux-tu te présenter Léo ?

Je m'appelle Léo POUILLON, j'ai 16 ans, je suis connu sous le nom d'artiste OBYONE. Je fais des études de communication au lycée Champollion de Montpellier.

Pourquoi as-tu accepté d'intégrer ce projet ?

Depuis tout petit, le Street art fait partie de mes passions et depuis 14 ans que je vis au village, le fait de mettre en valeur le mur de l'école où j'étais scolarisé m'a poussé à accepter ce projet.

Ton ressenti ?

L'échange avec un professionnel qui pratique au quotidien cet art m'a permis de renforcer mes connaissances techniques. En plus nous avons travaillé avec les enfants et les enseignants dans une très bonne ambiance.

Es-tu prêt à continuer sur d'autres projets par la suite ?

Au vu de nos échanges avec Patricia et Damien, j'ai senti une volonté de leur part de m'impliquer dans la continuité de ce projet. Je sais que d'autres actions vont voir le jour prochainement et je serai ravi de les accompagner.

Un message que tu voudrais faire passer aux autres jeunes ?

Si je peux faire passer un message aux jeunes c'est que, quelle que soit votre passion, il ne faut pas hésiter et aller jusqu'au bout de vos convictions. N'hésitez pas à présenter vos idées de projets à la commission jeunesse qui sera à votre écoute pour les concrétiser.



Ambiance chez nos écoliers-artistes à la suite du projet éducatif et culturel par le ressenti des élèves d'une classe de CM1- CM2 :

Leny : « J'ai aimé cette semaine car, c'était la première fois que je peignais à l'école »

Clément : « Le ressenti de tout le monde était de la fierté »

Louise et Célia : « Nous avons appris beaucoup de choses et surtout toute l'école s'est amusée »

Nassima : « Cette semaine est la plus belle semaine que j'ai passé dans cette école avec ces 2 artistes qui ont peint avec nous une grande fresque »

Sacha : « L'école de Lézignan-la-cèbe était heureuse de voir le graffiti d'Adec car il était magnifique »

Yassin : « Pour ma part, J'ai bien aimé ma semaine avec Léo et Adec. La fresque est magnifique »

Dylan : « J'ai trouvé la semaine ultra cool je me suis amusé »

Joan : « Le résultat rend super bien »

Julia : « On a pu travailler avec un artiste professionnel et Léo un ancien élève de l'école »

Leelou : « L'école a peint cette fresque sur le thème du monde imaginaire nous remercions les artistes »

Ambrine et Leyli : « J'ai adoré cette semaine elle était inoubliable. J'aurai aimé que cela continue elle était trop courte »

Mathis : « Pour ma part je me suis amusé car j'adore peindre et c'était une partie de plaisir »

Noah : « Quand le maître nous a parlé de ce projet je me suis dit que les artistes allaient tout faire mais en fait pas du tout ! C'était une semaine inoubliable ! »

Paul : « Grâce à notre imagination nous avons peint un arbre, des maisons et des personnages imaginaires »

Sarah : « J'ai aimé quand nous avons peint le fond »

Victor : « Une fois la fresque finie tout le monde était content »

D'autres actions de découvertes seront proposées.

À la découverte de notre village

Du côté du périscolaire

À l'accueil de loisirs « La Céboïette », le printemps et le retour des beaux jours riment avec patrimoine et nature. Les mesures pandémiques actuelles n'arrêtent pas la volonté de la commune à offrir à notre jeunesse des loisirs et activités riches et variées.

Bien au contraire, « Les contraintes actuelles nous ont poussés à proposer davantage d'activités en extérieur et à proximité. Nous avons redécouvert la richesse naturelle et le patrimoine de notre village », souligne l'équipe d'animation. En effet pour cette dernière période scolaire, bon nombre d'activités liées à notre village sont proposées.

Comme en ce début du mois de mai où « Santiago GARCIA » producteur de la Cèbe de Lézignan a transmis sa passion et son métier à nos jeunes pousses. Rencontre avec notre nouveau boulanger, découverte des ruelles historiques du village, pétanque, jardinage et journées au bord de l'Hérault où les enfants découvriront la biodiversité exceptionnelle de ce lieu et pataugeront sous la surveillance des animateurs et de Karim, titulaire du brevet national de surveillant de baignade ; toutes ces activités occuperont nos enfants avant l'été.

L'ensemble de la programmation est déjà disponible sur le portail famille et sur le site internet de la commune. Nous vous rappelons que ces activités sont également ouvertes aux enfants de 3 à 12 ans non résidants de la commune.



Portrait à la Une ! TOUS LES PLAISIRS DU PAIN

*« Le pain gonfle en prenant la forme de la paume du boulanger.
Le porter à sa bouche, c'est comme serrer la main de qui l'a pétri »*

Trois Chevaux (1992) de Erri de Luca

Rencontre avec M. William WALH, 26 ans qui, dans la vie, a deux passions le pain et le tambourin. Soutenu dans son projet par ses parents, il reprend et rénove la boulangerie de notre village. Elle est ouverte depuis **le 11 mai 2021**.

C'est un beau défi familial ! Natif des PENNES-MIRABEAU village des Bouches du Rhône, William a été recruté par un club Italien pour jouer en professionnel au jeu de balles au tambourin. De retour en France, il a été contacté par plusieurs équipes, il a choisi CAZOULS D'HÉRAULT pour continuer son sport. Titulaire d'un diplôme en espaces verts, il décide sa reconversion vers un CAP de boulangerie. Une fois son sésame obtenu, il se forge une expérience de boulanger à Clermont l'Hérault. L'opportunité de la vente aux enchères de la boulangerie de Lézignan La Cèbe, l'a incité à se lancer pour créer sa propre entreprise. Il dépense beaucoup d'énergie pour construire son projet avec l'aide précieuse de ses Parents. Le **"PÉTRIN DE WILLI"** propose du pain traditionnel fait avec une farine label rouge festive ainsi que différents pains spéciaux. Des pâtisseries faites avec des produits locaux sont également proposées. Josiane sa maman est heureuse de vous accueillir et de vous servir, il est également possible de faire une pause-café et d'acheter le journal quotidien du Midi Libre.



Le sport a forgé un esprit combatif et compétitif à William, cela lui servira à réussir cette nouvelle partie. **La municipalité souhaite au « PETRIN DE WILLI » la bienvenue au village, et succès à son boulanger. Ces derniers mois, de nombreux Lézignanais ont souvent évoqué le manque d'une boulangerie. Nous les invitons à soutenir cet artisan. Merci à Josiane et William de nous avoir accordé de leur temps pour cette interview.**

Les horaires et jours d'ouverture sont :

Du mardi au samedi de 6h - 12h30 - 17h00 - 19h30 • Dimanche de 7h à 12h30

Fermeture le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

Le sport a forgé un esprit combatif et compétitif à William, cela lui servira à réussir cette nouvelle partie.

La municipalité souhaite au « PETRIN DE WILLI » la bienvenue au village, et succès à son boulanger. Ces derniers mois, de nombreux Lézignanais ont souvent évoqué le manque d'une boulangerie. Nous les invitons à soutenir cet artisan.

Merci à Josiane et William de nous avoir accordé de leur temps pour cette interview.

Informations Générales

Inscriptions à l'École

Les inscriptions pour l'année 2021/2022 sont ouvertes pour les enfants qui atteindront l'âge de 3 ans au plus tard le 31 décembre 2021 pour une 1ère rentrée en petite section de maternelle. Vous pouvez vous rendre à l'accueil Mairie ou télécharger le dossier complet d'inscription sur le site internet de la commune et le rapporter en Mairie aux heures d'ouverture. Ce dossier comprend :

- La fiche d'inscription individuelle scolaire et périscolaire,
- Le règlement intérieur des services périscolaires.

La première inscription de l'enfant à l'école se fait en 2 temps :

1) Pré-inscription en Mairie obligatoire : la fiche d'inscription individuelle est à compléter et à retourner en Mairie accompagnée des pièces justificatives demandées (présenter les originaux et les photocopies). La pré-inscription est validée par le Maire et transmise à la Directrice de l'école Mme Nathalie ADROVER.

UN DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE !

2) École : l'admission de l'enfant est finalisée à l'école avec la Directrice sur rendez-vous au :

04 67 98 19 16

ATTENTION : Un enfant pré-inscrit en Mairie n'est pas un enfant admis à l'école ! C'est la Directrice de l'école qui décide de l'admission ou non de l'enfant. La procédure d'inscription décrite ci-dessus est identique si l'enfant arrive en cours d'année scolaire à l'école La Salsepareille. Déménagement en cours d'année scolaire : tout changement d'adresse en cours d'année scolaire doit être signalé immédiatement à l'école et à la Mairie.

Mission Locale Insertion

La Mission Locale d'Insertion du Centre Hérault est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans afin de les épauler dans leurs recherches d'emploi, de formation et d'apprentissage. Les conseillers de la MLI peuvent également leur apporter une aide dans leur vie quotidienne (Aide au financement permis de conduire, logement, information sur leurs droits, etc...). Que vous soyez sans diplôme, étudiant ou jeune diplômé, vous pouvez bénéficier d'un soutien. Des permanences sont assurées sur la commune après prise de rendez-vous au :

04 67 90 72 42

Personnes vulnérables

La commune dispose d'un registre confidentiel afin de pouvoir vous informer et vous contacter à l'occasion de risques exceptionnels (pandémie, canicule, inondations...). Les conditions pour pouvoir s'inscrire :

- être âgé de plus de 65 ans et résider à son domicile ;
- avoir plus de 60 ans, être reconnu inapte au travail et résider à son domicile ;
- être adulte handicapé reconnu inapte au travail.

Ce recensement repose sur une démarche volontaire des personnes concernées. L'inscription ne doit pas être renouvelée chaque année. Toutefois, il est demandé aux inscrits ou à leurs proches, de bien vouloir communiquer à la mairie tout changement de situation (nouvelles coordonnées lors de changement d'adresse, par exemple). En cas de déménagement sur une autre commune, vous devrez vous réinscrire auprès de votre nouvelle mairie.

Vous pouvez vous faire recenser en mairie ou par mail adressé à ccas@lezignanlacebe.fr

Expression Libre des Élus

GRUPE MAJORITAIRE :

AVENIR & PROGRÈS, c'était notre slogan lors de notre campagne, il faut s'en rappeler. Au quotidien, nous agissons donc pour le PROGRES, en proposant de nouvelles innovations technologiques pour communiquer directement. Nous avons osé essayer de mettre en live le conseil municipal. Il a connu quelques ratés mais nous allons persévérer pour nous améliorer. Une page officielle de la commune sur le réseau FACEBOOK est née pour informer, au plus près des événements, notre village. Nous sommes tous engagés dans un seul but, faire progresser notre village pour l'avenir et nous nous efforcerons de tout donner pour y parvenir dans les 5 années qui suivront. Nos actions sur le terrain démontreront que seules nos compétences nous ont menés à la tête de la commune.

GRUPE MINORITAIRE :

LE CONSEIL MUNICIPAL SUR FACEBOOK : C'est une bonne idée ... Ça aurait pu être une bonne chose... ce fut un fiasco : matériel inadapté... téléphone tenu à bout de bras, vidéaste inexpérimenté... (des conseils avisés ont pourtant été donnés en cours de diffusion) ... son inaudible... beaucoup de déception au final... Vraiment dommage pour un Conseil municipal portant sur le budget 2020, le budget primitif 2021, les orientations de dépenses... *Le plus grave ?* Les documents qui ont été projetés étaient inaccessibles, illisibles, flous et tronqués... mais cela ne semblait émouvoir personne dans la majorité... Nos protestations réitérées n'ont conduit à aucune amélioration : le budget 2020 est resté inaccessible aux 3 élus de la minorité. Plus grave ? Les éléments du budget 2020 (et les autres) ne nous ont pas été communiqués avant la date du Conseil ; ils nous auraient permis une pré-analyse, un examen détaillé de la situation financière de la commune. "Vous pouvez les consulter en Mairie"... Vous l'aurez compris : les manœuvres dilatoires deviennent, pour cette majorité, un mode de fonctionnement... Plus généralement, est mis au vote un sujet où il est question d'une convention ou d'une charte, sans en fournir le modèle ! C'est voté... à une large majorité ! Article L. 2121-13 du CGCT « Tout membre du conseil municipal a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet d'une délibération ». STOP A L'ABUS DE POUVOIR ! DROIT A L'INFORMATION DE LA MINORITÉ !

La minorité s'exprime aussi ailleurs : <https://www.aucoinlezignanlacebe.fr>

